



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 24 Novembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 16 Novembre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 23

NOMBRE DE VOTANTS : 29

**Objet : Constitution d'une provision semi-budgétaire liée aux risques d'avaries sur les embarcadères fluviaux**

### Présents : 23

AYMAT Pascale (Saint-André-de-Cubzac), BLANC Jean-Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), CAILLAUD Mathieu (Saint-André-de-Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), DARHAN Laurence (Bourg), GALLIER Patrice (Saint-Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas - Val-de-Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint-André-de-Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), JOLLIVET Célia (Peujard), LAVAUD Véronique (Saint-André-de-Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), PEROU Laurence (Saint-André-de-Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint-André-de-Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint-Gervais), TABONE Alain (Cubzac-les-Ponts), TARIS Roger (Tauriac).

### Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

BRUN Jean-Paul (Saint-Antoine - Val-de-Virvée) à LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia (Peujard), PINSTON Stéphane (Saint-André-de-Cubzac) à POUX Vincent (Saint-André-de-Cubzac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint-Laurent-d'Arce) à BLANC Jean-Franck (Teuillac), TELLIER Nicolas (Saint-André-de-Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac).

### Absents excusés : 6

BAGNAUD Gérard (Cubzac-les-Ponts), BERARD Francis (Prignac-et-Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), FAMEL Olivier (Saint-André-de-Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), MARTIAL Christophe (Val-de-Virvée).

**Absents : 2**

BELMONTE Georges (Saint André-de-Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint- Trojan).

**Secrétaires de séance : Pierre JOLY**

**Considérant** que les embarcadères de Grand Cubzaguais, sis sur la commune de Bourg, sont très souvent sollicités par les éléments naturels, et les manœuvres parfois intempestives des bateaux s'y amarrant,

**Considérant** les risques d'avaries pouvant être occasionnés lors de l'apponement des bateaux,

**Considérant** l'absence de garantie décennale pour ce type d'ouvrages,

**Considérant** le fait que les sinistres et éventuelles dégradations liés aux éléments naturels, ne sont pas pris en charge par les assurances,

**Considérant** que pour ces raisons, il est opportun de constituer une provision en raison de probables dépenses à venir, nécessitant une sortie de ressources sur un prochain exercice budgétaire. Cette provision revient à s'auto-assurer pour les éventuelles avaries survenant sur les embarcadères,

**Considérant** le montant des travaux réalisés en 2019 pour la réparation d'un des embarcadères,

**Considérant** que ces probables dépenses s'ajoutent aux dépenses de maintenance régulières,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :**

- De constituer une provision pour charges pour la réalisation de travaux de réparation des embarcadères, sur le Budget Office de Tourisme,
- De prévoir la constitution d'une provision annuelle de 5 705€, sur les exercices budgétaire 2022, 2023 et 2024,
- De dire que le type de provision retenu est la provision semi-budgétaire de droit commun,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 68, compte 6815.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

N°2021-138

Envoyé en préfecture le 26/11/2021  
Reçu en préfecture le 26/11/2021  
Affiché le  
ID : 033-243301223-20211125-2021\_138-DE

**SLOW**



Enregistrée en sous-préfecture  
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,  
Le 25 Novembre 2021.

La Présidente,

Valérie GUINAUDIE.

